# **ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

## Projet d’inclusion d’un.e élève malade en classe de …….

## Convention « bonne pratique » entre les familles des élèves de la classe et l’asbl CassContact (anciennement Take Off)

*« L’enfant gravement malade est victime d’une double peine : la maladie et la coupure avec sa vie quotidienne. Garder le lien avec sa classe, ses enseignants et ses copains est essentiel pour son moral. C’est un pas vers la guérison ! L’école est un droit pour tous les enfants, même et surtout quand ils sont malades ! »*

**Ozark Henry, auteur-compositeur-interprète belge**

## Les objectifs

Lorsqu’un enfant doit manquer l’école pendant une longue période pour cause de maladie grave, c’est toute sa scolarité et son réseau social qui s’en trouvent perturbés.

##### **1) Eviter le décrochage scolaire**

Se connecter avec sa classe, depuis la maison ou l’hôpital, permet à l’enfant malade de maintenir le fil du cursus scolaire. Il préserve ainsi ses chances de réussir son année et facilite sa réintégration une fois guéri.

##### **2) Briser la solitude**

Garder le contact avec son environnement social habituel – sa famille, ses amis, sa classe – a un impact très positif sur le moral de l'enfant malade et accroît ainsi ses chances de guérison.

##### **3) Encourager la solidarité**

Le contact régulier avec l'enfant absent permet aux élèves de sa classe de mieux comprendre la situation et développer concrètement leur sens de la solidarité et des responsabilités.

## Le partenariat avec l’asbl ClassContact (anciennement Take Off) et la déontologie de ClassContact

Grâce à la générosité de sponsors et donateurs, l’asbl ClassContact prend en charge tous les coûts : matériel, ligne internet, support, installation, helpdesk, etc. pour mettre gratuitement à disposition de l'enfant malade les moyens informatiques nécessaires pour rester connecté avec sa classe depuis l'hôpital ou la maison.

La technologie moderne permet de filmer tout ce qui apparaît sur un écran. Les images envoyées depuis la caméra et la webcam se trouvant dans la classe ainsi que les images envoyées par la webcam de l'enfant sont intégralement encryptées. Cela veut dire que qu'elles sont inaffichables sauf par le destinataire. ClassContact s'engage, si une violation de la règle du non-enregistrement était violée, à stopper par tous les moyens possibles l'application et à retirer le matériel dans les plus brefs délais.

Les images filmées doivent exclusivement servir au suivi de la leçon (cours magistral) et aux interactions avec les élèves et l’enseignant.e (dialogue, travaux de groupe,…). Tout autre usage est strictement interdit (cf. règlement d’ordre intérieur de l’école). ClassContact ne peut intervenir ni dans le rythme individuel des élèves ni dans le programme pédagogique des enseignants. Les sessions de connexion entre l’enfant et sa classe ne sont pas enregistrées. L'accord préalable de tous les intervenants (école, parents, enseignants) est demandé.

ClassContact s'interdit expressément de procéder à une exploitation des captations vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des élèves et de leurs enseignants.

## Le droit à l’image

Dans le cas présent, le règlement d’ordre intérieur de l’école reste d’application pour l’élève gravement malade qui a accès aux captations vidéos, à savoir que le téléphone portable doit être éteint pendant les heures de cours.

EXTRAITS DU R.O.I. :

Je (Nous) soussigné.e.s, …………………………………………………………………………………….

Parent.s de ……………………………………………………………………………………………………...

Domicilié.e.s à …………………………………………………………………….………………………....

autorise(ons) ClassContact à filmer les cours suivis par mon (notre) enfant, dans le cadre du suivi des cours depuis le domicile ou l’hôpital, dans le local ……………….. sis ……………………………., dans le respect du R.O.I. En aucun cas, la vidéo ne sera enregistrée ni diffusée par quelque moyen que ce soit, ni à quelque endroit que ce soit. Cette autorisation est accordée du …………………………. au 30 juin 2021, à compter de la signature de la présente convention.

*A noter qu’une convention entre les parents, l’élève malade et l’établissement scolaire a été signée afin que soit rappelé et respecté le règlement (protection de la vie privée, droit à l’image). Une copie de celle-ci est tenue à votre disposition si vous en faites la demande auprès de la Direction.*

Fait le ……………………………. à ……………………………..………..

|  |  |
| --- | --- |
| Signatures de (des) parent(s) ou la(les) personne(s) qui assure(nt) la garde de fait ou de droit de l’élève | Signature de ClassContact |